



CC du Pays Sostranien (Siren : 242300135)

FICHE SIGNALÉTIQUE BANATIC

Données générales

Nature juridique	Communauté de communes (CC)
Commune siège	La Souterraine
Arrondissement	Guéret
Département	Creuse
Interdépartemental	non

Date de création

Date de création	28/12/1995
Date d'effet	01/01/1996

Organe délibérant

Mode de répartition des sièges	
Nom du président	M. Jean-François MUGUAY

Coordonnées du siège

Complément d'adresse du siège	RUE DE L'HERMITAGE BAT ST JOSEPH
Numéro et libellé dans la voie	
Distribution spéciale	
Code postal - Ville	2300 LA SOUTERRAINE
Téléphone	05 55 63 91 11
Fax	05 55 63 91 12
Courriel	cc.pays-sostranien@wanadoo.fr
Site internet	cc.pays-sostranien@wanadoo.fr

Profil financier

Mode de financement	Fiscalité professionnelle unique
Bonification de la DGF	oui
Dotation de solidarité communautaire (DSC)	oui
Taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM)	oui
Autre taxe	non
Redevance d'enlèvement des ordures ménagères (REOM)	non
Autre redevance	non

Population

Population totale regroupée	11 698
-----------------------------	--------

Densité moyenne 42,67

Périmètre

Nombre total de communes membres : 10

Dept	Commune (N° SIREN)	Population
23	Azerables (212301501)	926
23	Bazelat (212301808)	294
23	La Souterraine (212317606)	5 702
23	Noth (212314306)	530
23	Saint-Agnant-de-Versillat (212317705)	1 155
23	Saint-Germain-Beaupré (212319909)	466
23	Saint-Léger-Bridereix (212320709)	213
23	Saint-Maurice-la-Souterraine (212321905)	1 268
23	Saint-Priest-la-Feuille (212323505)	822
23	Vareilles (212325807)	322

Compétences

Nombre total de compétences exercées : 24

Compétences exercées par le groupement
Environnement et cadre de vie
- Assainissement non collectif - création et gestion d'un service public d'assainissement non collectif (SPANC)
- Collecte des déchets des ménages et déchets assimilés - élaboration, mise en place et gestion d'un système de collecte sélective des déchets (dechetterie, points propres, unités de tri sélectif, enlèvement des encombrants...) dans le respect des dispositions définies par le plan départemental d'élimination des déchets de la Creuse, - élimination des déchets des ménages et assimilés.
- Traitement des déchets des ménages et déchets assimilés - élaboration, mise en place et gestion d'un système de collecte sélective des déchets (dechetterie, points propres, unités de tri sélectif, enlèvement des encombrants...) dans le respect des dispositions définies par le plan départemental d'élimination des déchets de la creuse, - élimination des déchets des ménages et assimilés.
- Autres actions environnementales - création de zone de développement éolien
Sanitaires et social
- Action sociale - étude, création et gestion d'équipements à vocation économique et sociale, notamment dans le cadre de structures de travail protégé ou d'insertion : atelier-relais ESAT James Marange - concertation entre les différents CCAS en matière d'intervention sociale - étude et mise en place d'actions spécifiques de solidarité : élaboration et mise en place d'un service communautaire de repas à domicile (distribution, gestion)
Développement et aménagement économique
- Création, aménagement, entretien et gestion de zone d'activités industrielle, commerciale, tertiaire, artisanale ou touristique - aménagement, entretien et gestion de zones d'activité industrielle, commerciale, tertiaire, artisanale ou touristique : immobilier industriel, artisanal et commercial (ateliers-relais, aménagement de zones artisanales et industrielles sur terrains acquis et viabilisés par la C.C. - réalisation d'immobilier industriel sur des terrains ou des bâtiments appartenant ou

transférés à la C.C. : création d'une pépinière d'entreprises et de services, toute action favorisant l'implantation d'entreprises

- Action de développement économique (Soutien des activités industrielles, commerciales ou de l'emploi, Soutien des activités agricoles et forestières...)

- promotion économique : DCT, aide au regroupement et à la rencontre des acteurs économiques locaux, soutien aux activités existantes - élaboration et mise en place d'une politique d'accueil des entreprises

Développement et aménagement social et culturel

- Construction ou aménagement, entretien, gestion d'équipements ou d'établissements culturels, socioculturels, socio-éducatifs

- Etude, sauvegarde et valorisation des sites archéologiques et vestiges patrimoniaux tels que définis par la carte archéologique et du patrimoine du canton.

- Construction ou aménagement, entretien, gestion d'équipements ou d'établissements sportifs

- Etudes préalables à la création ou rénovation de la piscine intercommunale et de la médiathèque intercommunale. - Création et exploitation de la piscine intercommunale du Pays sostranien.

- Activités péri-scolaires

- étude et mise en place de services à la petite enfance, l'enfance et la jeunesse : crèches, halte-garderies, contrat petite enfance, contrat enfance, CLSH, CEL, contrat temps libre, RAM

- Activités culturelles ou socioculturelles

- participation au service de transport régulier, lecture à domicile - transport des élèves à la piscine - étude, création et gestion d'un système d'information géographique - points publics multimédia - gestion et développement culturel dans le cadre de la programmation de l'Espace de l'Ecluse - analyse des ressources disponibles sur le territoire - renforcement du réseau d'animateurs spécialisés et bénévoles - mise en cohérence des initiatives publiques et associatives

Aménagement de l'espace

- Schéma de secteur

- schéma directeur et schéma de secteur concertation en matière d'urbanisme, de gestion de l'eau et d'assainissement droit de préemption urbain et droit d'expropriation par déclaration d'utilité publique sur des secteurs d'aménagement d'intérêt communautaire

- Création et réalisation de zone d'aménagement concertée (ZAC)

- zones d'aménagement concerté ou différé

- Délivrance des autorisations d'occupation du sol (Permis de construire...)

- droit de préemption urbain et droit d'expropriation par déclaration d'utilité publique sur des secteurs d'aménagement relevant des compétences de la C.C.

Voirie

- Création, aménagement, entretien de la voirie

Création ou aménagement et entretien de voirie dont l'emprise appartient ou a été cédée ou transférée à la C.C.

Développement touristique

- Tourisme

- promotion touristique - mise en place et suivi d'opérations touristiques : hébergements légers de loisirs, cirque miniature...) - mise en place et suivi d'un office de tourisme intercommunal

Logement et habitat

- Politique du logement non social

- animation et coordination d'une programmation pluriannuelle de création de logements locatifs par des opérateurs

- Politique du logement étudiant

logement des étudiants

- Action en faveur du logement des personnes défavorisées par des opérations d'intérêt communautaire

- Opération programmée d'amélioration de l'habitat (OPAH)

OPAH

Autres

- Préfiguration et fonctionnement des Pays

- charte intercommunale (notamment CRDL),

- NTIC (Internet, câble...)

Réseau intercommunal de lecture publique, comprenant la création, la mise en place, la gestion (fonctionnement et investissement), l'animation et le suivi du réseau intercommunal de lecture publique.

- Réalisation d'aire d'accueil ou de terrains de passage des gens du voyage

- Autres

- mise en place et suivi d'u pôle de documentation et de renseignements techniques et administratifs destinés aux communes membres

Adhésion à des groupements

Dept	Groupement (N° SIREN)	Nature jur.	Population
23	SYNDICAT DEPARTEMENTAL DES ENERGIES DE LA CREUSE (252309646)	SM fermé	126 511
23	Syndicat mixte du Pays Ouest Creusois (252326053)	SM fermé	26 725
23	SYNDICAT MIXTE DE LA FOT (252314307)	SM ouvert	11 698
23	EVOLIS 23 (252326079)	SM fermé	78 056
23	SMIPAC (252300207)	SM ouvert	26 623

Sources : DGCL, BANATIC / Insee, RP (population totale légale en vigueur en 2015 - millésimée 2012)